

Les grandes ambitions de Roquette dans la pharmacie

Marie Bartnik et Olivia Détoourt

Le spécialiste des ingrédients végétaux vient de racheter IFF Pharma Solutions, valorisé 2,8 milliards de dollars.

Roquette met le cap sur la pharmacie. Le discret groupe familial, spécialiste des ingrédients végétaux, réalisait jusqu'à présent 80 % de son activité dans l'agroalimentaire, où il fournit les industriels en ingrédients pour les bonbons, les barres protéinées ou les steaks végétaux.

L'acquisition de l'américain IFF Pharma Solutions, valorisé 2,85 milliards de dollars, rééquilibre son activité au profit d'un secteur trois fois plus rentable et doté de « perspectives de croissance exceptionnelles » : la pharmacie. Ce dernier domaine pèsera désormais 40 % de ses 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit le double de son poids actuel. IFF Pharma Solutions réalise à lui seul près de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, et ajoute un million de salariés aux 10 000 que comptait déjà Roquette.

« Depuis quatre-vingt-dix ans, Roquette transforme les grains de maïs et les grains de blé en amidon pour les utiliser dans des domaines d'activité de plus en plus étendus, rappelle Pierre Courdroux, le directeur général de Roquette depuis trois ans, et ancien directeur financier de Monsanto. Nous servons l'industrie, proposons des commodités, mais nous nous concentrons sur deux secteurs en croissance et mieux valorisés : la santé et la nutrition. »

Dans la santé, Roquette est un spécialiste des excipients, ces ingrédients qui enrobent le principe actif d'un médicament et lui permettent d'être avalé ou appliqué. Le groupe fournit les laboratoires pharmaceutiques depuis les années 1970, des grands groupes aux biotechs. Mais il étend progressivement la profondeur de la gamme qu'il est à même de leur proposer.

L'année dernière, Roquette a déjà acquis le japonais Qualicaps, s'arrogant un nouveau savoir-faire dans les gélules, alors qu'il était spécialiste des comprimés. « Il était important de pouvoir proposer cette gamme à nos clients car les grands laboratoires commencent généralement par produire des capsules lorsqu'ils élaborent leurs médicaments. Ce savoir-faire nous donne un accès plus rapide à leur portefeuille », explique le directeur général.

L'intérêt d'IFF Pharma Solutions est ailleurs. Alors que Roquette était fort dans les excipients qui se dispersent rapidement dans le corps, le savoir-faire du groupe américain consiste à contrôler plus finement la diffusion du principe actif dans l'organisme, voire à cibler une partie du corps en particulier. « Cette acquisition va faire de Roquette un acteur unique par sa profondeur d'offre », estime Pierre Courdroux. Avec 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans la pharmacie, nous devenons un ac-



Avec le rachat d'IFF Pharma Solutions, Roquette se renforce dans le marché des excipients pour les médicaments des laboratoires pharmaceutiques. IMAGERY/STOCK ADOBE

teur très significatif de ce marché. C'est un atout pour les laboratoires, qui cherchent des partenaires fiables. »

Le rachat d'IFF Pharma Solutions permettra aussi à Roquette de se renforcer aux États-Unis, où il était encore trop peu présent. À l'issue de cette transaction, le groupe réalisera plus de 30 % de son activité outre-Atlantique, et 50 % à 60 % en Europe.

Le marché des protéines végétales en baisse

Roquette utilise les mêmes ingrédients de base pour nourrir les secteurs de la nutrition et de la santé. Jusqu'à quelques années, les mêmes sites de production alimentaient d'ailleurs les industriels des deux secteurs. Pourtant, la nutrition et la santé présentent l'avantage de n'être pas corrélées : quand l'une va mal, l'autre n'est pas forcément en petite forme. L'année dernière, l'activité nutritionnelle de Roquette a ainsi tourné au ra-

lenti, en conséquence d'une baisse de la consommation alimentaire liée à l'inflation. Au total, les ventes du secteur alimentaire ont baissé de plus de 4 % chez Roquette, tirant le chiffre d'affaires total vers le bas.

Les protéines végétales ont été particulièrement affectées par la baisse des ventes. Roquette a pourtant massivement investi dans ce domaine ces dernières années, ouvrant par exemple il y a deux ans la plus grande usine de protéines de pois au monde, au Manitoba, au Canada, afin de servir ses clients américains, parmi lesquels Beyond Meat. Au total, entre 2017 et 2022, le groupe a investi entre 500 et 600 millions d'euros sur ces marchés pour doubler ses capacités de production.

Las, les ventes de substituts de viande se sont effondrées l'année dernière. Beyond Meat supprimant même 8 % de ses effectifs. « Dans un marché alimentaire baissant, les protéines végétales ont été plus affectées car il s'agit d'un seg-

ment nouveau. Le prix a aussi pu jouer, estime le directeur général. Nous sommes néanmoins convaincus que ce marché, qui est encore petit chez nous, de l'ordre d'une centaine de millions d'euros, recèvera un potentiel très intéressant à terme. »

Le groupe est partiellement parvenu à répercuter la hausse de ses coûts de production à ses clients, de telle sorte que sa rentabilité a été peu affectée par l'inflation de l'énergie et des matières premières, assure-t-il.

Plus généralement, la nutrition a vocation à rester le domaine de prédilection de Roquette. « Nous sommes satisfaits de notre portefeuille tel qu'il sera une fois l'acquisition d'IFF Pharma Solutions finalisée », avec un volet nutrition représentant toujours une majorité du chiffre d'affaires, précise-t-il. De nouvelles acquisitions ne sont pas au programme pour au moins quelques années, Roquette devant déjà digérer celles de Qualicaps et d'IFF Pharma Solutions. ■

La coopérative Railcoop déraile définitivement

Jean-Yves Guérin

Cette entreprise créée pour rouvrir la ligne ferroviaire Bordeaux-Lyon sera liquidée mi-avril.

Fidèle à ses convictions, Railcoop a réservé la primeur de l'information à ses sociétaires mercredi en fin d'après-midi. « En l'état, le tribunal de commerce de Cahors ne devrait pas avoir d'autre choix que de prononcer, le 15 avril 2024, la liquidation de notre coopérative », a indiqué dans un courriel cette société d'un genre particulier. Son projet phare qui consistait à

rouvrir la ligne Bordeaux-Lyon avec une multitude d'arrêts (Périgueux, Montluçon, Roanne...), quitte à faire le trajet en plus de 6h30, ne verra donc jamais le jour. Initialement prévu en 2022, son lancement était déjà cette année.

À vrai dire, cette faillite annoncée ne constitue pas une surprise. Placée en redressement judiciaire en octobre 2023, Railcoop avait cumulé presque 5 millions

d'euros de pertes depuis sa création en 2019. Et sa trésorerie était déjà à sec. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase ? La coopérative n'était pas en mesure de payer 880 000 euros demandés par un fournisseur qui hébergeait dans ses locaux deux rames achetées pour cette fameuse ligne.

Il n'empêche, ce déraillement constitue une claque pour les tenants de l'éco-

nomie sociale et solidaire. Ceux qui croyaient qu'avec l'ouverture à la concurrence sur les grandes lignes ferroviaires fin 2020, il y aurait de la place pour un opérateur différent : pas une start-up qui leverait des fonds comme Le Train, Kevin Speed ou Midnight Trains

« Pour se lancer sur les grandes lignes ferroviaires, il faut trouver des investisseurs car cela nécessite des dizaines de millions d'euros, entre l'achat du matériel roulant, son entretien et la capacité à supporter des pertes les premières années d'exploitation »

Arnaud Aymé
Spécialiste du transport au sein du cabinet de conseil Sia

mais une coopérative où le pouvoir serait aux mains des sociétaires. Or celui qui apporte 100 euros aurait autant de poids que les gros contributeurs à plusieurs milliers ou dizaines de milliers d'euros.

Pas une entreprise qui viendrait concurrencer la SNCF sur des lignes TGV déjà rentables mais un acteur qui voudrait donner une seconde chance à une ligne comme Bordeaux-Lyon fermée en 2014 par l'ex-monopole.

Mais si le projet était séduisant sur le papier, ses fondateurs ont fait preuve de naïveté. L'équipe dirigeante avait bien recruté des spécialistes de la sécurité ferroviaire. En revanche, il manquait d'ex-dirigeants de ce secteur capables de faire un business plan. Le directeur général de Railcoop, Nicolas Debaixieux, était un ancien haut fonctionnaire du

ministère de la Transition écologique. Il aurait pu s'appuyer sur des sociétaires qui avaient l'expérience de l'économie ferroviaire. Mais l'histoire ne s'est pas écrite de cette façon. « En tant qu'adhérent à Railcoop, j'ai proposé qu'on mène une analyse de risque pour évaluer par exemple les budgets d'investissement nécessaires, raconte Thierry Marti, ex-administrateur salarié de SNCF Voyageurs jusqu'en 2019. Mais on m'a renvoyé dans mes 22 mètres. »

C'est dommage, car cela aurait évité à Railcoop de perdre trop d'argent dans le fret ferroviaire : la ligne qu'elle a exploitée entre fin 2021 et avril 2023 entre Toulouse et Capdenac dans l'Aveyron n'y a généré que 120 000 euros de recettes il y a deux ans, contre les 2,3 millions escomptés. Autre erreur : Railcoop a longtemps cru qu'il pourrait acheter des rames Corail d'occasion. La coopérative a mis un an et demi avant de comprendre qu'en France, la SNCF n'a pas le droit de vendre ce matériel potentiellement amié. De même, elle a parié que les 8 millions d'euros apportés par les quatorze actionnaires dont des collectivités locales, lui permettraient d'obtenir les crédits bancaires nécessaires. Mais les banques n'ont pas acheté le projet.

« Pour se lancer sur les grandes lignes ferroviaires, il faut trouver des investisseurs car cela nécessite des dizaines de millions d'euros, entre l'achat du matériel roulant, son entretien et la capacité à supporter des pertes les premières années d'exploitation », affirme Arnaud Aymé, spécialiste du transport au sein du cabinet de conseil Sia. Or, en tant que coopérative, Railcoop ne voulait pas de ce modèle. » Elle n'a changé son fusil d'épaule qu'à l'automne 2023, quand elle a lancé des discussions avec le fonds espagnol Serena. Trop tard, visiblement, pour trouver un modèle d'affaires solide. ■

LA SÉANCE DU JEUDI 28 MARS

LE CAC													
	JOUR	VAR	HAUT JOUR	BAIS JOUR	SCAP JOUR	SI 22	JOUR	VAR	HAUT JOUR	BAIS JOUR	SCAP JOUR	SI 22	
ACCOR	43,3	-0,25	43,74	43,03	0,403	-25,14	LMVM	8337	+0,41	843	8315	0,091	+13,65
ARLQUIDE	92,84	-0,25	194,18	92,52	0,16	-9,49	MICHELIN	35,52	-0,45	35,87	35,52	0,177	+9,43
ARIBIS	170,72	-0,5	172,36	170,44	0,123	-22,13	ORANGE	10,888	-0,76	10,924	10,816	0,201	+5,67
ARCELORMITTAL SA	25,455	-0,16	25,775	25,31	0,204	-0,86	PERNOD RICARD	149,95	-0,4	152,2	149,65	0,168	+6,13
AXA	34,819	+0,36	34,885	34,68	0,194	+8,06	PUBLICIS GROUPE SA	101,05	+1,15	101,2	99,82	0,147	+20,3
BNP PARIBAS ACTA	65,86	-1,84	65,93	64,9	0,302	-5,22	RENAULT	46,795	-0,82	47,22	46,42	0,303	+26,8
BOLIGUES	37,83	-0,37	38,24	37,82	0,253	+0,87	SAFRAN	210,05	-0,33	211,8	208,3	0,138	-31,73
CAPEMMI	213,3	-0,65	214,9	212,7	0,268	-13,01	SANT GOBAN	71,93	-0,33	72,4	71,53	0,196	+7,91
CARREFOUR	15,875	-1,34	16,17	15,82	0,28	-4,17	SANOFI	90,96	-0,87	91,86	90,75	0,145	+1,34
CREDIT AGRICOLE	13,816	-1,74	13,876	13,604	0,181	-7,5	SCHNEIDER ELECTRIC	209,65	-0,17	211,25	208,4	0,142	+63,33
DANONE	59,89	-0,27	60,03	59,57	0,179	-2,06	SOCIETE GENERALE	24,81	+2,33	24,81	24,24	0,578	+3,27
DASSAULT SYSTEMES	410,4	-0,45	413,15	410,05	0,115	-7,22	STELLANTIS NV	26,325	-1,33	26,775	26,255	0,089	+2,45
EDENRED	49,46	-0,49	49,84	49,14	0,22	-8,64	STMICROELECTRONICS	39,92	-1,26	40,425	39,92	0,147	-11,77
ENGIE	15,51	-0,79	15,694	15,44	0,285	-2,56	TELEPERFORMANCE	90,08	-0,66	91,14	89,68	0,141	-31,78
ESSAORILUOTICA	209,7	-0,55	212,25	209,1	0,089	+5,47	THALES	88,05	-0,35	89,7	87,5	0,122	+19,99
EUROFINS SCIENT	59,08	-2,89	59,1	57,58	0,224	+0,17	TOTALENERGIES	63,47	+0,68	63,66	63,18	0,145	+3,04
HERMES MIL	2366	-0,92	2413	2358,5	0,052	-23,31	UNBAL-RODAMCO-VE	74,5	-0,32	75,36	74	0,234	+11,33
KERING	366,35	-0,07	372,85	365,05	0,203	-8,18	VEDIA ENVIRON	30,13	-0,79	30,56	30,05	0,223	+5,5
ORCL	438,9	-0,08	441,83	437	0,058	-2,66	VINCI	78,76	-1,08	80,26	78,74	0,149	+4,45
LEGRAND	98,22	-1,72	98,66	97,82	0,243	+3,38	WENDISS	10,1	-0,6	10,135	9,97	0,233	+4,38

LES DEVICES		MONNAIE		1 EURO	
AUSTRALIE	0,6756	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6007	AUD	0,6756
CANADA	0,7463	DOLLAR CANADIEN	1,4672	CAD	0,7463
GDE BRETAGNE	0,8551	LIVRE STERLING	0,8551	GBP	0,8551
HONG KONG	7,7536	DOLLAR HONG KONG	7,7536	HKD	7,7536
JAPON	163,45	YEN	163,45	JPY	163,45
SUISSE	0,9766	FRANC SUISSE	0,9766	CHF	0,9766
ETATS-UNIS	1,0871	DOLLAR	1,0871	USD	1,0871
TUNISIE	3,382	DINAR TUNISIEN	3,382	TND	3,382
MAROC	11,93	MAD	34,9487	TRY	20,7552
TURQUIE	34,9487	LIVRE TURQUE	20,7552	EGP	15,4506
EYPTIE	15,4506	LIVRE EGYPTIENNE	15,4506	CNY	7,1844
CHNE	7,1844	YUAN	14,9365	INR	14,9365
INDE	14,9365	ROUPIE	14,9365	DZD	14,9365
ALGERIE	14,9365	DINAR ALGERIEN	14,9365		

L'OR		VEILLE		31/12	
Cotation quotidienne assurée par Or en Cash https://www.orecash.fr/investissements/					
Lingot 1g	657,91€				+0,74%
Lingot 100g	6568,09€				+0,72%
Lingot 1kg	65680,9€				+0,71%
Lingot ONCE (31,10g)	2063,03€				+0,68%
Lingot 10g	670,9€				+0,58%
Lingot 1g	76,55€				+0,14%
Lingot ONCE (31,10g)	417€				+0,74%
20F NAPOLÉON	200,4€				+0,14%
SOUVERAIN	514,75€				+0,75%
KRUGGERAND	214,32€				+0,74%
202136€	214,32€				+0,74%
10748€	107,48€				+0,74%
20 DOLLARS	214,32€				+0,74%

